Académie nationale de Pharmacie

Médicaments : Ruptures de stocks, ruptures d'approvisionnement

Une problématique polymorphe, diversité d'origines, solutions plurielles

La gestion des pénuries et des ruptures de stocks de médicaments devient le quotidien du pharmacien d'officine. *En effet, alors que 80 % des achats de médicaments par les officines de pharmacie passent par les grossistes-répartiteurs, chaque jour 5% des médicaments commandés sont en rupture et 50% des ruptures dépassent les 4 jours. Maillon final de la chaîne pharmaceutique,*

c

es ruptures de stocks combinent toutes les origines : vraies ruptures (chez le fabricant) ou tensions du marché (dont exportation parallèle) sur la chaîne de distribution, à quoi il faut ajouter

le fait qu'en quelques années, le nombre de médicaments génériques a considérablement augmenté, accroissant d'autant le nombre de lignes de référence à gérer et à approvisionner. Une situation qui tend à s'aggraver, sachant que toute interruption de traitement pour un patient, même momentanée, peut avoir des incidences graves.

Le problème n'est pas réservé à la France,
et tous les pays dans le monde qui y sont confrontés cherchent les moyens de
répondre aux attentes des médecins et
des patients
.

Parmi ses recommandations pour limiter ces ruptures d'approvisionnement, l'Académie

***de Pharmacie préconise notamment de s'inspirer du modèle de dispensation québécois**, avec protocoles de back-up encadrés pour l'adaptation des traitements médicaux en cas de ruptures. En effet,
dès juin prochain, en cas de rupture d'approvisionnement complète, la loi
y
autorisera le pharmacien à substituer le médicament manquant par un autre médicament d'une même sous-classe thérapeutique.*